

Synthèse de la soirée

Julie Chantry (Bourgmestre) et Adélaïde Boodts (chargée de la Participation citoyenne à la Ville) introduisent cette seconde séance de participation citoyenne, dont la préparation a tenu compte de l'évaluation de la première séance.

Elles informent les participants que la personne qui était prévue comme intervenant extérieur pour alimenter la réflexion du groupe en matière de commerce et d'HoReCa est malheureusement indisponible, ce qui laissera par ailleurs plus de place à la participation active des membres du groupe.

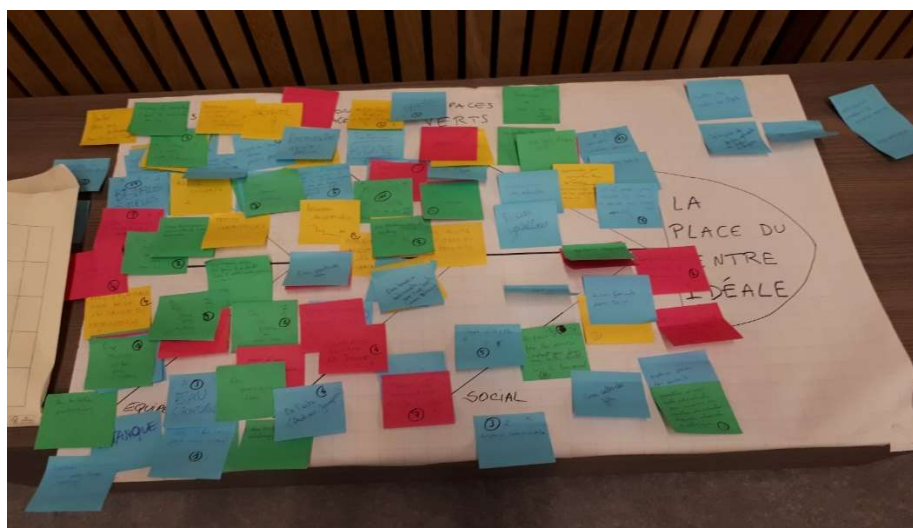
Elles précisent par ailleurs que les PV des deux réunions seront transmis aux participants qui auront l'occasion de proposer les corrections ou les compléments qui seraient jugés utiles. Les PV ainsi corrigés seront ensuite transmis au Collège communal comme conclusions du processus participatif.

Premier exercice participatif – Diagramme d'Ishikawa

Sur un diagramme en forme de poisson aux multiples arêtes, les participants sont invités à faire part des éléments qui, à leurs yeux, constituent les différents moyens permettant d'atteindre l'objectif, à savoir une place du Centre idéale.

Les différents éléments cités (que chaque participant-e explicite brièvement) sont regroupés par thématique ; chaque thématique constituant une des arêtes du diagramme, sur laquelle les post-it avec les idées individuelles en relation avec la thématique sont collés.

Chaque participant-e est ensuite invité-e à choisir 5 post-it sur lesquels sont cités les éléments qui lui apparaissent comment devant être considérés prioritairement en attribuant à chacun de ces 5 éléments un score de 5 (le plus prioritaire) à 1 (le moins prioritaire).



Le résultat détaillé de cet exercice figure en annexe 1. En voici une synthèse :

Les post-it ont été regroupés en 9 thématiques, listées ci-dessous en fonction du nombre de post-it pour chaque thématique (certains post-it auraient pu être attribués à une autre thématique ou concerne plusieurs thématiques, mais cette liste donne néanmoins une bonne idée de l'importance attribuée à chacune de ces 9 dimensions) :

1. Commerces/services/activités : 27 post-it
2. Équipements : 25 post-it
3. Espaces verts : 17 post-it
4. Mobilité : 15 post-it
5. Conception de la place : 12 post-it
6. Ambiance globale : 7 post-it
7. Dimension sociale et citoyenne : 6 post-it
8. Esthétique / Art : 6 post-it
9. Bâti/logement : 5 post-it

Une autre manière de mettre en évidence l'importance accordée aux thématiques est d'examiner le nombre de voix accordées, lors de la seconde partie de l'exercice, aux post-it de chaque thématique :

1. Commerces/services/activités : 54 points
2. Espaces verts : 35 points
3. Équipements : 29 points
4. Conception de la place : 29 points
5. Mobilité : 26 points
6. Dimension sociale et citoyenne : 18 points
7. Bâti/logement : 11 points
8. Ambiance globale : 5 points
9. Esthétique / Art : 1 point

Certains éléments précis ont été cités par plusieurs participants (parfois avec de légères différences dans la formulation), mais ici aussi, il s'agit de mettre globalement en évidence des points auxquels une attention particulière devrait être portée. Voici ces points, classés par nombre de post-it (seuls les éléments cités 3 fois ou plus ont été repris) :

1. 12 post-it : café – HoReCa – HoReCa varié – café restaurants – café citoyen – brasserie
2. 10 post-it : espace vert – jardin – végétalisation – parterres – fleurs – du vert
3. 8 post-it : arbres – grands arbres – haies
4. 7 post-it : terrasses
5. 7 post-it : plaine de jeux – jeux pour enfants – jeux – pétanque
6. 7 post-it : parkings
7. 6 post-it : eau – fontaine – point d'eau
8. 6 post-it : commerces locaux – petits commerces – artisanat – halle
9. 6 post-it : espace de fête – salle polyvalente – espace activité seniors – espace convivial – maison des associations
10. 5 post-it : piétonnier

11. 4 post-it : kiosque – espace pour artistes
12. 3 post-it : accès PMR

Résultat de la seconde partie de l'exercice, qui met cette fois en évidence l'importance attribuée aux éléments précis (résultats de l'attribution par chaque participant·e de 1 à 5 points aux 5 éléments qui leur semblent les plus importants. Le nombre de points obtenus par l'item figure entre parenthèses)

1. Bistros simples (17)
2. Jardin 4 saisons (15)
3. Grands arbres en pleine terre (12)
4. Aucune voiture sur la place sauf PMR (11)
5. Des jeux pour enfants (9)
6. Un minimum de parking PMR (8)
7. De belles terrasses (HoReCa) (7)
8. Architecture légère à taille « village » (7)
9. Maison des associations et salle de fête (7)
10. Espace d'activités pour les seniors (endroit pour jouer aux cartes, scrabble...) pour du lien social (6)
11. Garder une place d'au moins la même superficie (6)
12. Modèle économique viable pour les commerces (6)
13. Lieu de rencontre (terrasses -> cafés et HoReCa) (5)
14. Parking minute pour clients commerces (5)
15. De l'HoReCa varié (matin-midi-soir) (5)
16. Cafés/restaurants – to create a « district » similar to the the street where l'Auberg'Inn is (5)
17. Café citoyen (5)
18. Bel éclairage pour mise en valeur du patrimoine (5)
19. Parking voitures et vélos (5)
20. Ouvrir l'ilot central pour encadrer le centre et diminuer la vue du trafic de l'avenue Reine Astrid (5)
21. Accessibilité (5)
22. De l'ombre (5)
23. Où va-t-on mettre l'EPN (4)
24. Poubelles (4)
25. Arbres (4)
26. Gradins (4)
27. Logement avec plus de 2 chambres (4)
28. Création d'une salle polyvalente pour accueillir des expositions, des activités de groupes artisanales et artistiques (3)
29. Un grand piétonnier (3)
30. Espace convivial (3)
31. Eau (fontaine) (3)
32. Espace zen « jardin japonais » (3)
33. Quelques logements financièrement abordables (2)
34. De l'eau potable en accès libre (2)
35. Préserver le site historique (2)

- 36. Pétanque (2)
- 37. Un bon resto italien veggie ++ (2)
- 38. Du mobilier urbain pour s'asseoir (1)
- 39. Un kiosque pour musiciens (1)

Certains items proches sont globalisés ci-dessous, ce qui permet de mieux cerner l'attention à porter à certaines dimensions de la future place (certains items, qui concernent plusieurs dimensions, apparaissent à plusieurs reprises dans cette liste) :

- **HoReCa – bistrots – terrasses (46)**
 - Bistros simples (17)
 - De l'HoReCa varié (matin-midi-soir) (5)
 - Cafés/restaurants – to create a « district » similar to the the street where l'Auberg'Inn is (5)
 - Café citoyen (5)
 - Un bon resto italien veggie ++ (2)
 - De belles terrasses (HoReCa) (7)
 - Lieu de rencontre (terrasses -> cafés et HoReCa) (5)
- **Lieu de rencontre (39)**
 - Des jeux pour enfants (9)
 - Lieu de rencontre (terrasses -> cafés et HoReCa) (5)
 - Maison des associations et salle de fête (7)
 - Espace d'activités pour les seniors (endroit pour jouer aux cartes, scrabble...) pour du lien social (6)
 - Création d'une salle polyvalente pour accueillir des expositions, des activités de groupes artisanales et artistiques (3)
 - Espace convivial (3)
 - Pétanque (2)
 - Où va-t-on mettre l'Espace Public Numérique (EPN) (4)
- **Mobilité – Parkings (37)**
 - Un minimum de parking PMR (8)
 - Parking minute pour clients commerces (5)
 - Parking voitures et vélos (5)
 - Accessibilité (5)
 - Aucune voiture sur la place sauf PMR (11)
 - Un grand piétonnier (3)
- **Qualité du bâti - patrimoine – structuration de l'espace (34)**
 - Architecture légère à taille « village » (7)
 - Bel éclairage pour mise en valeur du patrimoine (5)
 - Garder une place d'au moins la même superficie (6)
 - Ouvrir l'îlot central pour encadrer le centre et diminuer la vue du trafic de l'avenue Reine Astrid (5)

- De l'ombre (5)
 - Gradins (4)
 - Préserver le site historique (2)
- **Espaces verts (34)**
 - Grands arbres en pleine terre (12)
 - Jardin 4 saisons (15)
 - Arbres (4)
 - Espace zen « jardin japonais » (3)

Une séance de questions/réponses s'ouvre ensuite :

- *La Ville a déjà acquis une série d'immeubles qui bordent la place. Ne serait-il pas possible d'acheter un ou des bâtiment(s) supplémentaire(s) qui permettrai(en)t, par exemple, sous l'ancienne banque, d'aménager un parking souterrain accessible depuis le Bd Martin, qui pourrait contrebalancer la disparition d'emplacements sur la place réaménagée ?*

Il n'y a pas de budget prévu pour de tels achats immobiliers supplémentaires. Par contre, il serait possible de dégager des moyens pour assurer l'embellissement des façades existantes dans le cadre du réaménagement de la place.

- *Où en est la réflexion concernant un éventuel déplacement de l'école communale du centre (en immersion linguistique) ?*

L'enseignement en immersion connaît un succès croissant, mais l'espace disponible sur le site actuel ne permet pas une éventuelle extension des infrastructures. Par ailleurs, l'accessibilité de l'école actuelle est difficile pour les voitures.

Il n'y a pour l'instant pas de perspectives arrêtées pour déplacer l'école vers un site qui permettrait de répondre à cette situation (on a évoqué éventuellement le site des Bétons Lemaire, où l'école du Centre et l'école du Blocry pourraient être regroupées). Cela reste des hypothèses de réflexion. Il n'est en tout cas pas envisagé de déménager l'école vers la place du Centre.

- *Le projet d'aménagement de la place du Centre fera-t-il bien le lien avec le Programme d'Actions Mobilité, autre processus participatif en cours ?*

Bien entendu, même si cette articulation n'est pas évidente à réaliser.

- *Lors de la précédente séance, il a été question du rachat éventuel par la Ville d'un espace vert situé à proximité de la place, qui pourrait devenir un parc public. La concrétisation de cette idée pourrait bien entendu influencer la réflexion sur l'aménagement de la place du Centre, notamment en ce qui concerne le besoin de la verduriser. Est-il possible d'avoir des précisions sur ce projet ?*

La Ville attend une estimation officielle de la valeur de cet espace vert. Cette estimation permettra –ou non- d'envisager l'achat...

(Un participant réagit en insistant que même en cas d'achat de cet espace vert, il restera indispensable que des arbres et des espaces verts puissent trouver leur place sur la place du Centre réaménagée. Un autre attire l'attention sur le fait qu'en cas d'aménagement de parking souterrain, la plantation d'arbres en pleine terre ne serait plus possible).

- *Le bâtiment de la Cure (entre la place et l'avenue des Combattants) est-il classé ? Ce patrimoine architectural mériterait d'être mieux mis en valeur dans le cadre de l'aménagement de la place.*

Le site englobant le château, l'église et la cure est en effet classé. Il se trouve en dehors du périmètre proprement dit de la place à aménager et il n'est pas question d'y toucher dans le cadre de l'aménagement.

Parmi les 500 réponses reçues au questionnaire distribué à propos de l'aménagement futur de la place, très peu défendaient l'idée de mettre ce patrimoine en valeur. Cela reste néanmoins quelque chose à laquelle il faudra effectivement être attentif.

(un participant insiste sur le fait qu'il manque un banc dans le petit espace vert côté avenue des Combattants. Il lui est répondu que, même si cet espace est accessible au public, il s'agit d'un domaine privé)

- *La Ville pourra-t-elle bénéficier de subsides pour l'aménagement de la place ?*

La Ville pourrait introduire des demandes de subsides qui permettraient de réduire la facture communale. Il est ainsi possible de faire appel à des fonds européens et wallons pour ce genre de projets. La moitié du coût pourrait être couvert de cette façon, mais la constitution du dossier de demande de subside représente un travail très important et la Ville ne dispose pas de l'expertise nécessaire en la matière, au contraire de grandes villes de Wallonie.

L'aménagement de l'Espace Cœur de Ville a ainsi bénéficié de subsides destinés à co-financer des projets de revitalisation urbaine. Mais les possibilités de ce type de subsides ont fortement diminué.

Etant donné ces contraintes, la constitution d'un partenariat public/privé (PPP) apparaît une option qui présente des avantages non négligeables : délais plus courts et garantie de réalisation des aménagements plus grande.

- *En cas de PPP, la Ville ne se verra-t-elle pas contrainte de se plier aux exigences commerciales du promoteur qui voudra fort logiquement faire le plus grand bénéfice possible dans le cadre de cette opération, au détriment éventuel d'aspects importants pour l'aménagement d'un espace public de qualité, des logements accessibles à tous,...* ?

Un PPP peut s'établir sur base d'un appel à intérêts lancé par la Ville, qui précisera les contraintes imposées par la Ville auxquelles les candidats promoteurs devront se plier. Si cette option est choisie, il faudra bien sûr bien réfléchir à la façon de rédiger l'appel à

intérêts et il faudra ensuite veiller à choisir parmi les candidats celui qui apparaîtra le plus à même d'avancer dans la direction voulue.

- *Qu'en est-il du projet de passerelle qui établirait une connexion entre le site des Bétons Lemaire et le Cœur de Ville ? Dans les diapositives et dans le PV de la première séance, il était indiqué que cette passerelle relierait le quartier Lemaire au « Grand Cœur de Ville » et la future place de la Dyle. Qu'en est-il de cette place de la Dyle ?*

L'idée de la passerelle a été émise dans le cadre des ateliers urbains (autre processus participatif lancé en 2016 pour envisager le futur du centre, du site des Bétons Lemaire et de la gare). Mais sa réalisation reste jusqu'ici une hypothèse de travail. Personne n'a pu répondre en séance à la question qui portait sur la future place de la Dyle.¹

¹ Précisions obtenues par la suite : il n'y a encore rien de concret ni de précis à propos de cette future éventuelle « place de la Dyle ». La seule chose identifiée par l'étude du CREAT évoquée lors de la première séance de l'atelier participatif est le fait que, à l'intersection de la trame verte nouvelle Est-Ouest (entre le Bois des Rêves et la prairie Orban) et de la trame bleue (Dyle), il serait important de prévoir un espace public, et que ses dimensions devront être réfléchies en fonction des usages que l'on voudra y localiser (jeux, rencontre, chapiteau de cirque, chasse aux œufs, fêtes de Wallonie, carrousels, marché gourmand de producteurs locaux, skate parc, autres...).

Second exercice participatif

Les participants sont ensuite répartis en 3 groupes appelés à établir chacun un projet de place en tenant compte des contraintes évoquées précédemment. Chaque groupe dessine un schéma du projet d'aménagement qui est ensuite présenté et commenté devant l'ensemble des participants.

Premier groupe



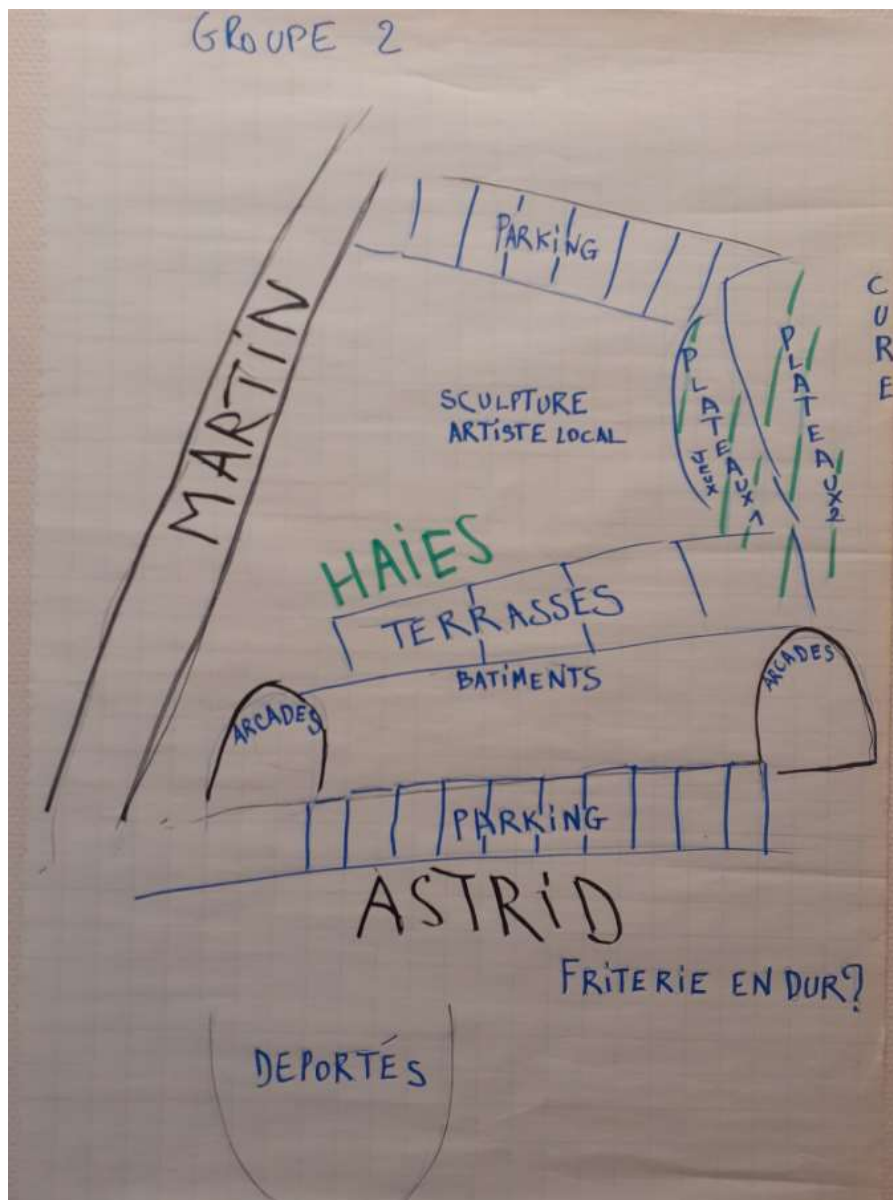
Commentaires :

- Les terrasses et les bistrotts sont exposés au Sud, pour bénéficier du soleil. Il faut d'ailleurs bien tenir compte de l'orientation de chaque fonction
- Le coin des bâtiments de l'îlot est coupé pour mieux connecter les deux parties de la place actuelle et constituer un ensemble plus cohérent (même si la forme en « L » de la place est globalement conservée) ; les bistrotts et terrasses y sont situés
- À l'opposé, sont placés des gradins, des jeux et une fontaine
- La place doit être essentiellement accessible aux modes actifs ; 10 places de parking peuvent être implantées derrière la cure (ce côté de la place (côté carrefour) ne sera pas « central » ; les emplacements de stationnement à cet endroit, séparés de la place elle-même par un écran végétal et des arbres, ne nuiront donc pas à la qualité des espaces plus centraux)

La question du parking nécessaire en bas pour les commerces et l'Espace public numérique reste en suspens.

- Pas de parking en sous-sol :
 - a. 10 places peuvent suffire
 - b. La zone peut être inondée

Deuxième groupe



Commentaires :

- Le schéma est dessiné dans l'autre sens (Bd Martin à gauche et non pas en bas)
- L'îlot actuel est démoli et un nouveau bâtiment est construit le long de l'avenue Reine Astrid (qui isole la place du bruit des voiries), avec une arcade à chaque extrémité permettant d'accéder à la place (éviter les gros carrés comme il en existe au Cœur de Ville). Des terrasses

sont aménagées devant ce nouveau bâtiment, côté place, avec une haie entre ces terrasses et la place

- Les emplacements de parking sont situés le long de l'avenue Reine Astrid, en dehors de la place proprement dite donc, mais aussi en face de ce nouveau bâtiment, sur la place elle-même, devant les bâtiments existants
- Deux plateaux en terrasse redessinent le relief entre la place et la cure, des jeux y sont installés et de la végétation y prend place
- La question de la friagerie reste posée : il conviendrait de préserver cette offre de restauration, mais peut-être la déplacer dans un bâtiment en dur...
- Une sculpture d'un artiste local prend place au milieu de la nouvelle place
- La friagerie est conservée

Troisième groupe



Commentaires :

- L'avenue Reine Astrid se trouve en haut du schéma
- Le groupe a eu la volonté d'écarter les voitures de la place ; seules quelques places (15' max) sont maintenues côté Bd Martin et quelques autres du côté « Cure »
- La place est largement végétalisée
- Une salle polyvalente est construite pour refermer la place côté avenue Reine Astrid alors que les constructions actuelles de moins de 30 ans sont démolies

- Il faut garder en mémoire que le soleil disparaît dès 16h derrière la colline du château.
- La frierie est conservée
- Question qui reste ouverte : faire du Bd Martin un piétonnier (ou du moins une zone résidentielle 20 km/h piétons prioritaires) en lien avec la nouvelle place

Conclusions

La Bourgmestre remercie les participants des deux séances. Un élément lui apparaît central à travers une très grande partie des interventions : la nécessité d'aménager cette place à « taille humaine ».

Si la procédure de l'appel à intérêt (option envisagée pour la réalisation des travaux) est effectivement choisie par le conseil communal, le projet de l'appel sera envoyé aux participants pour leur permettre d'y réagir avant qu'il soit diffusé vers les éventuels partenaires privés.

De la même manière, les PV des deux réunions seront soumis aux participants afin qu'ils soient amendés si nécessaire avant d'être transmis comme conclusion du processus participatif au Collège communal et publié sur la page dédiée sur le site web de la Ville.

Les participants ne doivent pas hésiter à se tourner vers le service Participation s'il leur restait des questions auxquelles ils souhaiteraient obtenir réponse.

Il sera peut-être encore fait appel aux participants à l'avenir, en fonction de la façon dont le projet d'aménagement sera mis en place.

Eléments d'évaluation

Pour terminer, les participants sont invités à choisir entre une figure « contente », une figure « mitigée » et une figure « mécontente » pour exprimer leur sentiment en bout de processus.

- 13 participants sont contents
- Un mitigé
- Un mécontent

Toutes et tous espèrent la concrétisation des bonnes idées qui ont été émises.

Le résultat du vote de la deuxième partie du premier exercice participatif laisse par ailleurs plusieurs sur leur faim : rien ne se détache vraiment de ce vote.

La Bourgmestre indique qu'il est effectivement plutôt rare que des points de fort consensus ne se détachent pas davantage lors d'un tel exercice ; dans le cadre du PV, il faudra sans doute regrouper des items qui recouvrent en fait les mêmes préoccupations pour pouvoir se faire une meilleure idée des points d'attention qui se dégagent [c'est ce qui a été fait dans le cadre de ce PV et qui permet un peu mieux de dégager certains points d'attention largement partagés].

Annexe 1 - Résultats détaillés du 1er exercice participatif - Diagramme d'Ishikawa

Les éléments repris ci-dessous mentionnent le contenu de chacun des post-it remplis par les participants (si deux participants ont remis chacun un post-it avec le même point, ce point figure deux fois dans la liste).

Les items en gras sont ceux qui ont reçu au moins un point lors de la seconde partie de l'exercice. Le chiffre entre parenthèses correspond à la somme des points accordés à l'item. Dans cette seconde partie de l'exercice, chaque participant·e a été invité·e à choisir 5 post-it sur lesquels sont cités les éléments qui lui apparaissent comment devant être considérés prioritairement en attribuant à chacun de ces 5 éléments un score de 5 (le plus prioritaire) à 1 (le moins prioritaire).

- **Ambiance globale**

- **Lieu de rencontre (terrasses -> cafés et HoReCa) (5)**
- Endroit de rencontre entre habitants d'Ottignies
- À taille humaine
- Des beaux bâtiments pas trop hauts (max 2 étages)
- Mixité sociale et culturelle à travers commerces et logement
- Sécurité ?
- Attrayant pendant les 4 saisons
- Dynamique

- **Conception de la place**

- **Aucune voiture sur la place sauf PMR (11)**
- **Garder une place d'au moins la même superficie (6)**
- **Ouvrir l'îlot central pour encadrer le centre et diminuer la vue du trafic de l'avenue Reine Astrid (5)**
- **De l'ombre (5)**
- Zone d'ombre légère pour l'été (mais pas trop sombre en hiver)
- **Préserver le site historique (2)**
- Terrasses successives (en gradin vers le Bd Martin)
- Ouverture du bâtiment de la cure vers la place
- Perméabilité église-place
- Mettre en valeur la Dyle
- Intégrée de façon optimale au reste d'Ottignies

- **Bâti / Logement**

- **Architecture légère à taille « village » (7)**
- **Logement avec plus de 2 chambres (4)**
- Des immeubles de taille raisonnable
- Échelle humaine (rez +2 max)
- Façades végétalisées

- **Mobilité**

- **Un minimum de parking PMR (8)**
- Accessibilité aux PMR (parking à moins de 100 m)
- **Accessibilité (5)**
- Accès facile pour tous
- **Parking minute pour clients commerces (5)**
- **Parking voitures et vélos (5)**
- Si parking il y a, le reléguer en périphérie
- Possibilité de parking à proximité
- **Un grand piétonnier (3)**
- Large piétonnier jusqu'au cœur de Ville
- Piétons
- Piétonnier
- Le piétonnier
- Accès aisé pour modes doux (! route régionale !)
- Modes actifs

- **Équipement**

- **Des jeux pour enfants (9)**
- Plaine de jeux
- Plaine de jeux
- Jeux pour enfants
- Des jeux – bruits d'eau
- Un espace avec des jeux d'enfants (bac à sable, balançoire...)
- **Bel éclairage pour mise en valeur du patrimoine (5)**
- Lanternes (nice yellow/orange lightning)
- **Poubelles (4)**
- **Eau (fontaine) (3)**
- Point d'eau bien entretenu
- Une fontaine pour que les enfants puissent jouer
- Un grand bassin avec des carpes koi
- **De l'eau potable en accès libre (2)**
- **Espace zen « jardin japonais » (3)**
- **Pétanque (2)**
- **Du mobilier urbain pour s'asseoir (1)**
- Banc agréable
- Bancs (pour manger des glaces de chez Carette)
- Bancs en fonte – to let people rest
- Espace de repos (bancs)
- Des toilettes publiques
- Des toilettes publiques propres et gratuites
- Des parkings vélo
- Parking à vélo discret

- **Esthétique / Art**
 - **Un kiosque pour musiciens (1)**
 - Un kiosque à musique
 - Un kiosque pour des concerts ou festivités
 - Espace pour les artistes
 - Des sculptures contemporaines
 - After work events (beer/music) run by external providers (similar like Genval Lake)

- **Commerces / Services / Activités**
 - **Bistros simples (17)**
 - **De belles terrasses (Horeca) (7)**
 - Terrasses HoReCa
 - Terrasses
 - terrasses
 - Petites terrasses pour boire un verre entre amis ou manger
 - Une brasserie accueillante avec terrasse
 - **Modèle économique viable pour les commerces (6)**
 - **De l'HoReCa varié (matin-midi-soir) (5)**
 - **Cafés/restaurants - to create a « district » similar to the the street where l'Auberg'Inn is (5)**
 - Différents HoReCa +++
 - Horeca divers
 - Diversité dans l'offre HoReCa
 - De l'HoReCa
 - Horeca +++
 - **Café citoyen (5)**
 - Commerces locaux et artisanats (4)
 - Petits commerces de circuit court
 - Commerces divers (pas de grandes surfaces)
 - Petits commerces
 - **Où va-t-on mettre l'EPN (4)**
 - Création d'une salle polyvalente pour accueillir des expositions, des activités de **groupes artisanales et artistiques (3)**
 - **Un bon resto italien veggie ++ (2)**
 - Marché : place aux artisans dans l'espace « vert »
 - Halle couverte
 - Espace de coworking (pour la rentabilité du lieu)
 - Une salle de fête

- **Dimension sociale et citoyenne**
 - **Maison des associations et salle de fête (7)**
 - **Espace d'activités pour les seniors (endroit pour jouer aux cartes, scrabble...) pour du lien social (6)**
 - **Espace convivial (3)**
 - **Quelques logements financièrement abordables (2)**
 - Des locaux pour des asbl

- Logement accessible aux revenus modestes et personnes âgées
- **Espaces verts**
 - **Jardin 4 saisons (15)**
 - Jardin vert
 - Lot of green (plant) elements (e.g. haie ?) to separate from street/cars – haies (5)
 - **Grands arbres en pleine terre (12)**
 - **Arbres (4)**
 - Verdir la place – arbres en pleine terre
 - Des arbres en pleine terre
 - Des arbres style platanes qu'il est possible de tailler
 - Des arbres
 - Au moins quelques arbres
 - **Gradins (4)**
 - Beaucoup de vert (volumes et hauteurs différents) – Permaculture
 - Un parterre fleuri
 - Un peu d'espace vert
 - Espace vert et bancs
 - Végétalisation de l'espace sans nuire à la mobilité
 - Fleurs pour les abeilles